

Lundi 15 mai 2023

## Sports

### La Ville de Rennes soutient les sportives et sportifs rennais en préparation olympique et paralympique

Lundi 15 mai 2023, le Conseil municipal a attribué une subvention de 3 500 € à chacun des 14 athlètes de haut niveau préparant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour un montant total de 49 000 € dans le cadre d'un contrat de parrainage/marrainage. Cette contractualisation s'inscrit dans la dynamique de labellisation "Terre de Jeux" de la collectivité.

#### Contrat de parrainage/marrainage

Des contrats de parrainage/marrainage sont passés entre la Ville de Rennes, la Direction Académique de l'Éducation Nationale, les athlètes et leurs clubs. La Ville de Rennes s'attache à développer le sport de haut niveau mais aussi tous types de pratique sportive. En ce sens, le contrat de parrainage/marrainage lie les structures nommées précédemment, et assure une proximité réelle entre les athlètes et les écoles élémentaires rennaises autour des valeurs du sport et de l'olympisme.

L'athlète s'engage à faire vivre un vrai partenariat avec les enfants et à établir, avec une classe et pour l'année civile 2023 (renouvelable), des contacts réguliers :

- Au minimum 2 rendez-vous physiques ;
- un suivi de sa préparation, de ses entraînements, de ses compétitions en France et à l'étranger par différentes modalités de communication (visio, mails, courriers, etc.).

L'école s'engage à :

- se tenir informée de l'actualité du sportif, du suivi du parcours de sa préparation afin de la relayer auprès des élèves
- de préparer des interviews et des questions en amont des entretiens avec l'athlète
- de s'intéresser à toutes les facettes de la préparation d'un athlète de haut niveau (santé, vie professionnelle/vie personnelle, déplacements, etc.)

L'athlète est licencié dans un club rennais ou s'entraîne dans une structure PPF (Projet de performance fédérale) rennais. Ces derniers s'engagent à recevoir a minima une fois par année scolaire les élèves de la classe référente de l'athlète. L'objectif étant de proposer des initiations, une découverte de la discipline in situ.

#### Les athlètes concernés

Faustine NOËL, joueuse de Parabadminton en contrat de marrainage avec l'école Volga.

Camille PRIGENT, licenciée au Kayak Club de Rennes – école les Gantelles.

Mathis SOUDI, licencié au Kayak Club de Rennes – école Trégain.

Yolaine YENGO – école Andrée Chedid, Caroline DROUIN – école Jean Moulin, Jade ULUTULE – école Andrée Chedid et Valentine LOTHOS – école Guyenne, toutes les quatre sont licenciées au Stade Rennais Rugby.

Anaëlle ROULET, nageuse paralympique – école Clémenceau.

Perle AUBREE, trampoliniste pensionnaire du Pôle France de Rennes – école Jacques Prévert.

Cléa BROUSSE, autre pensionnaire du pôle France de Trampoline de Rennes – école des Clôteaux.

Mathias EVEN-DROGUET, nageur licencié au Cercle Paul Bert – école Pascal Lafaye.

Jérémie LUONG, nageur licencié au Cercle Paul Bert – école Pascal Lafaye.

Shana GREBO, licenciée à la section Tour d'Auvergne de Haute Bretagne Athlétisme – école Volga.

Victor COROLLER, licencié à la section Tour d'Auvergne de Haute Bretagne Athlétisme – école Oscar Leroux.

#### **Rappel de l'engagement de la Ville de Rennes, Terre de jeux 2024**

10 équipements sportifs rennais sont labélisés pour la préparation des athlètes aux jeux :

- Gymnase des Hautes-Ourmes
- Piste athlétisme de Courtemanche
- Dojo régional
- Pôle France sports acrobatiques
- Piscine de Bréquigny
- Piste d'athlétisme de Bréquigny
- Colette Besson
- Stade du commandant Bougouin
- Salle d'armes BPAL
- Garage

21 disciplines sont concernées :

- Athlétisme, para athlétisme
- Escrime, escrime fauteuil
- Judo et para judo
- Trampoline
- Natation, para natation, natation artistique, water-polo et plongeon
- Volley, volley assis
- Basket, basket fauteuil
- Rugby à 7 et rugby fauteuil
- Breaking
- Boccia
- Goalball